

Le nouveau siège inauguré

Le nouveau bâtiment de la communauté de communes de la Forêt a été inauguré jeudi 11 septembre, à Neuville-aux-Bois, en présence de nombreux élus.

Le nouveau siège de la communauté de communes de la Forêt (CCF) a été inauguré, jeudi 11 septembre, en présence du secrétaire général de la préfecture, des élus régionaux, départementaux et locaux et des chefs d'entreprises du club Entreprendre entre plaine et forêt 45.

Le « nouveau vaisseau de la CCF »

Après l'inauguration, tous les invités ont visité les locaux. Les agents qui y travaillent ont souligné la luminosité des bureaux, leur fonctionnalité, le regroupement des services et la partie « open space » qui facilite la convivialité. Jean-François Deschamps, président de la collectivité, a commencé son discours par un hommage émouvant à une agente, décédée 24 heures plus tôt. Il a ensuite utilisé le langage maritime pour décrire le nouveau siège, ce « nouveau



Le nouveau siège a été inauguré jeudi 11 septembre.

vaisseau de la CCF » qui remplace la flotte de bâtiment qui avait été mise à disposition par les municipalités du territoire. La communauté de communes a donc jeté l'ancre à Neuville-aux-Bois où l'ensemble de ses compétences sera regroupé pour plus de cohésion, d'efficacité et d'harmonie. Le territoire de la CCF a le vent en poupe puisqu'il a enregistré ces dernières années une des plus fortes progressions démographiques du départe-

ment. La compétence service à la population s'inscrit comme la principale priorité, notamment le chapitre tourné vers l'enfance. Après la restructuration des accueils de loisirs et halte-garderie d'Aschères-le-Marché et de Vennecy, ce sont les locaux de Saint-Lyé-la-Forêt et de Loury qui ont été rénovés et agrandis. Une étude pour ceux de Neuville-aux-Bois est en cours. Le président de la collectivité a tenu à remercier Franck Mondon, en charge des sessions et valorisation de

SNCF immobilier, l'architecte, Thierry Lours, ainsi que 14 entreprises, dont la plupart sont du territoire.

Le bâtiment comprend 750 m² de surface de bureau et 150 m² d'ateliers. Il est recouvert d'un bardage en bois naturel et composite. L'isolation est en paille de bois, le chauffage est assuré par de la géothermie et bientôt, par 30 m² de panneaux photovoltaïques qui seront installés sur le toit ainsi que des candélabres solaires.

Les services de la collectivité regroupés

Les services de la communauté de communes de la Forêt : eau et assainissement, urbanisme, enfance, voirie, développement économique et habitat sont désormais situés au 2 rue de la Chaubardièvre à Neuville-aux-Bois. L'accueil se fait le matin de 9 heures à 12 h 30, l'accueil téléphonique de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures. Fermeture les mercredis et vendredis après-midi. Les services eau et assainissement et urbanisme ne sont pas accessibles les après-midi.